



JUILLET

2019



MOT DU DIRECTEUR GENERAL

C'est avec énormément d'enthousiasme que je me joins à la belle ville de Schefferville avec ma famille. En prenant le train, nous avons pu parler et partager l'ambiance de voyage avec des gens chaleureux et agréables, comme si nous nous connaissions depuis longtemps. Nous avons anéanti les barrières et les distances et rapproché les cultures. Maintenant, nous faisons partie d'une communauté diversifiée, apaisante, accueillante, c'est notre grande-famille Schefferville.

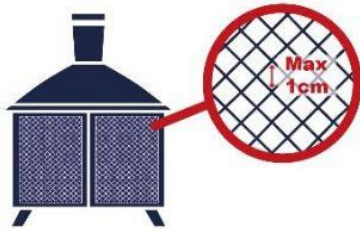
En y mettant cœur et dévouement, nous, les employés de la ville, collaborerons et investirons du temps et de l'énergie afin que nous atteignions ensemble nos objectifs communs et faire en sorte que notre organisation joue son rôle dans le développement et le rayonnement de Schefferville et de toujours offrir à notre communauté les services de qualité qu'elle mérite.

TRAVAUX PUBLICS

Les travaux suivants seront réalisés en juillet : **Nettoyage des rues** du 8 au 19 juillet ; **Réparation des rues** du 15 au 26 juillet. Il y aura des entraves et l'accès à certaines rues sera bloqué. SVP, respectez la signalisation pour la **protection des travailleurs**. Merci de votre collaboration.

L'épandage de l'abat-poussière est en cours et il sera refait au besoin. L'aménagement du nouveau lieu d'enfouissement en milieu nordique (LEMN) débutera vers la mi-juillet pour se terminer à la mi-août. L'ouverture officielle devrait avoir lieu vers la fin du mois d'août 2019.

LES FEUX EXTERIEURS



En cette période de l'année, c'est souvent l'occasion de faire le nettoyage de la cour en prévision de la saison estivale. Plusieurs citoyens sont alors tentés de procéder au brûlage de leurs résidus. Que ce soit pour cette raison ou encore simplement pour allumer un feu d'ambiance, la SOPFEU recommande le recours à un pare-étincelle sur tout appareil utilisé.

Quelques caractéristiques à respecter : Pour être conforme, l'installation doit être munie d'un pare-étincelle sur toutes ses surfaces et les ouvertures du grillage ne doivent pas dépasser 1 cm².

Afin de réduire les risques de propagation d'un incendie, ces autres recommandations peuvent être mises en place :

- Dégager une bande de 1 mètre tout autour du foyer jusqu'au sol minéral.
- Si possible, positionner l'installation à au moins 3 mètres de toute végétation et à au moins 10 mètres des bâtiments environnants.
- Un foyer au propane peut aussi être favorisé puisqu'il ne produira pas d'étincelle.

Le guide *PareFeu* fournit d'ailleurs des conseils aux propriétaires à ce sujet :

<https://mffp.gouv.qc.ca/publications/enligne/forets/parefeu/proprietaires.asp>

Gardons notre
ville propre, c'est
notre fierté

VANDALISME AU PARC KNOB



Au cours des derniers jours, nous avons malheureusement constaté des actes de vandalisme au Parc Knob. Cet endroit public se veut un lieu où tous les citoyens peuvent agréablement profiter des installations.

Si vous êtes témoin d'un acte de vandalisme, s'il-vous-plaît, communiquez avec la ville ou la Sûreté du Québec. Merci de votre collaboration.

PROJET DE COMPOSTAGE COMMUNAUTAIRE

Depuis 2017, la Ville de Schefferville, la Nation Innu de Matimekush Lac John et la Nation Naskapi travaillent en étroite collaboration afin d'améliorer la qualité de l'environnement et la gestion des déchets. Cette collaboration s'est traduite par différentes initiatives : aménagement d'un écocentre pour la récupération de résidus divers, campagne de réduction de l'utilisation des sacs de plastique à usage unique, nettoyages communautaires, etc. En 2019-2020, nous continuons nos efforts pour protéger l'environnement avec le démarrage d'un projet de compostage communautaire!

Saviez-vous que plus de 30% de nos déchets sont constitués de résidus alimentaires qui peuvent être compostés plutôt que jetés au site d'enfouissement ?

LE COMPOST, C'EST QUOI?

Le compost est un fertilisant naturel obtenu grâce à la décomposition des matières organiques par des microorganismes (bactéries, insectes, champignons). Le compost a une apparence et une odeur de terre noire. Quelques exemples de matières organiques pouvant être compostées : restants de table, pelures de légumes et fruits, feuilles et plantes mortes, résidus de café, papier, mouchoirs, etc.



POURQUOI COMPOSTER ?



Machine à composter

Composter les déchets organiques permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre contribuant aux changements climatiques, prolonger la durée de vie du site d'enfouissement, et produire un fertilisant naturel améliorer la croissance des plantes (jardins, aménagement paysager, potager, etc.).

VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS ET PARTICIPER À CE PROJET DE COMPOSTAGE ?

Contactez Paulay-Anne Nadeau au 418 585-2471 ext.6. Participation gratuite et matériel fourni!

Pour l'amour de la Terre-Mère, arrêtons d'engraisser le dépotoir, compostons!

DANS LE PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL

L'écocentre Tricomm prépare un nouveau concours. Lors de votre passage au poste d'accueil pour disposer d'un item recyclable et à l'achat d'un bracelet « Gardien du territoire », on vous remet un coupon de participation qui vous rendra éligible au tirage. Un seul grand prix, détails à venir.

Bon été